



Communiqué de presse-vendredi 6 novembre 2009

Climat : comment arriver à Copenhague en reculant chaque jour ?

A l'occasion de la conférence de Barcelone, les déclarations se succèdent pour préparer l'opinion publique à une absence d'accord à Copenhague. Réaction de FNE.

Pas de protocole de Copenhague en vue

Si les conclusions du Conseil européen des 29 et 30 octobre précisent que l'Union européenne demande un accord juridiquement contraignant, Artur Runge-Metzger, chef de l'Unité Climat de la Commission européenne vient d'annoncer que la rédaction d'un texte assurant la continuité du protocole de Kyoto pourrait n'avoir lieu que 3 à 6 mois après la conférence de Copenhague.

Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de l'UNFCCC avait ouvert le bal en déclarant le 28 octobre qu'il serait impossible de finaliser un nouveau traité en décembre. Pour Sébastien Genest, président de FNE : « *Comment arriver à Copenhague en reculant chaque jour ? A ce rythme là, nous allons vers un accord pour ne rien faire...* »

Reporter la crise climatique le temps de se décider ?

FNE s'inquiète de la multiplication des déclarations annonçant que la conclusion d'un accord qui permette la continuité du protocole de Kyoto au delà de 2012 pourrait n'avoir lieu qu'en décembre 2010, à Mexico. Pour FNE, rien ne démontre que les chances de succès d'un accord seraient plus élevées demain qu'aujourd'hui.

Pour Arnaud Gossement, porte parole de FNE : « *ce qui tue les négociations climatiques c'est aussi l'absence de réflexion sur la manière de négocier et sur ce que signifie concrètement un « accord juridiquement contraignant ». Cette réflexion n'ayant pas eu lieu, la question à se poser aujourd'hui est malheureusement : un mauvais accord est-il préférable à pas d'accord du tout ? La réponse n'est pas évidente. L'habillage juridique d'un mauvais accord politique n'a tout simplement aucun sens !* »

De « l'accord juridiquement contraignant » à la « déclaration politiquement illisible » ?

Alors que l'optique d'un accord juridiquement contraignant est enterrée, celle d'un accord politique n'est même plus certaine. L'hypothèse d'une simple déclaration moins épaisse que ses annexes est au goût du jour. De plus, le principe d'un objectif global et d'un objectif à mi-parcours en 2020 est remis en cause.

Pour Gaëlle Cognet, chargée de mission climat à FNE : « *Jamais deux sans trois ? Alors que les objectifs de réduction posés à Rio en 1992 et à Kyoto en 1997 n'ont pas été respectés, ceux qui seraient fixés à Copenhague en annexe d'une simple déclaration politique auraient ils la moindre chance d'être respectés ?* »